

de Réciprocité, le poisson canadien est admis libre de droits. Grâce à cet acte, nos principaux entrepôts de poisson, Boston, New-York et Philadelphie, exportèrent bientôt, sur une grande échelle, leur poisson à l'étranger."

Ainsi, quoique les exportations canadiennes aient augmenté d'année en année, il est certain que l'abolition des droits par les Etats-Unis, a eu pour effet de diriger plus ou moins une certaine partie de notre commerce avec les autres pays, sur les marchés américains. En d'autres termes, le commerce de poisson du Canada avec les Indes Occidentales et le sud de l'Amérique, s'est fait sur une échelle plus considérable par l'entremise des marchands américains, chaque fois que le tarif a été aboli.

Or, l'habile avocat et procureur des Etats-Unis, a choisi, pour déterminer la question de la rémission des impôts, l'année 1874.

Il soutient qu'il serait manifestement injuste de prendre pour base de cette rémission des impôts, les années pendant lesquelles il est reconnu que les exportations du Canada aux Etats-Unis ont, (*surtout en conséquence de cette rémission des impôts*) considérablement augmenté.

Les importations de poisson et d'huile de poisson du Canada et de l'Ile du Prince-Edouard aux Etats-Unis, de 1867 à 1873, période pendant laquelle ces importations étaient frappées d'impôts, se répartissaient comme suit :—

1867.....	1,108,779 piastres.
1868.....	1,103 859 "
1869.....	1,208,805 "
1870.....	1,129,665 "
1871.....	1,087,341 "
1872.....	933,041 "
1873.....	1,393,389 "

La moyenne de la valeur annuelle de ces importations était de 1,139,840 piastres, et le plus haut chiffre pour une année, soit 1873, s'est élevé à 1,393,389 piastres.

Le rapport du commerce et de la navigation des Etats-Unis pour cette même année, porte le chiffre des importations du Canada à 1,400,562 piastres; ou, en y comprenant Terre-Neuve, à 1,685,489 piastres,—réparties de la manière suivante :—

Description.	Importations.		Taux des droits.	Montant de l'impôt qui est été perçu si les importations eussent été entrées comme objets de consommation.
	Quantité.	Valeur.		
		\$	\$	\$
Poisson, (frais).....	8,627,724 lbs.	278,707	En franchise.	
Hareng.....	53,039 barils.	179,377	1.00 le baril.	53,339
Maquereau.....	89,698 "	605,778	2.00 idem.	179,296
Sardine à l'huile.....		3,527	50 pour cent.	1,763
Tout poisson non-autrement spécifié.....		552,032	13½ idem.	74,524
Huile, baleine et poisson.....	127,315 gals.	66,068	20 idem.	13,213
Total.....		1,684,489		321,935